Certification Qualivilles : 20 ans d'engagement pour un service public de proximité au service des Columérines et des Columérins

COMMUNIQUE DE PRESSE

Colomiers, le 12 novembre 2026

Certification Qualivilles : 20 ans d'engagement pour un service public de proximité au service des Columérines et des Columérins



Campagne de communication pour les 20 ans de Qualivilles à Colomiers

En novembre 2026, la Ville de Colomiers célèbre les 20 ans de sa certification Qualivilles. Une démarche qui témoigne, depuis 2006, de son engagement en faveur de la qualité de l'accueil et des services rendus aux usagers. À cette occasion, la Ville déploie une

campagne de communication pour valoriser cette certification et l'implication de ses équipes, en clôture de cette année 2026 consacrée aux services publics.

En 2006, Colomiers devenait la première ville du Grand Sud et la cinquième en France à obtenir la certification Qualivilles, récompensant la qualité de son accueil et de ses services à la population. Vingt ans plus tard, la Ville poursuit son engagement dans cette démarche d'amélioration continue du service public communal.

« Cette certification témoigne de notre volonté de placer les besoins des habitants au cœur de notre action, en veillant à la qualité de l'accueil, à l'écoute, à l'orientation des usagers et à la simplification de leurs démarches administratives. Cette exigence repose sur la mobilisation et le professionnalisme des agents municipaux, dont l'implication quotidienne contribue à la satisfaction des usagers. La démarche Qualivilles nous permet ainsi de valoriser leurs compétences tout en inscrivant durablement notre action dans une logique de qualité et d'amélioration continue de nos services publics de proximité », **a indiqué Karine Traval-Michelet, maire de Colomiers et vice-présidente de Toulouse Métropole.**

Cette certification **est délivrée par l'Association française de normalisation (Afnor)** et est attribuée pour une durée de quatre ans à l'issue d'un audit faisant ensuite l'objet d'évaluations annuelles.

Au fil des années, **le périmètre de la certification s'est ainsi élargi à différents services municipaux :** l'état civil, les démarches administratives, le cimetière, l'urbanisme en 2009 et, depuis mars 2022, le Pavillon blanc Henri-Molina qui avait auparavant obtenu le label Marianne en 2014.

Des engagements concrets pour améliorer la qualité de service

Soucieuse de répondre au mieux aux attentes des habitantes et des habitants, **la Ville réalise chaque année une enquête de satisfaction afin d'évaluer leur perception des services municipaux.** Les répondants peuvent ainsi faire connaître leur avis et leurs attentes, afin d'identifier les axes de progression et d'adapter les services aux besoins exprimés. Cette écoute constitue un levier essentiel de la démarche qualité mise en place par la Ville. **Elle s'accompagne d'une volonté de reconnaître le rôle des agents municipaux,** dont les compétences et l'implication contribuent chaque jour à la qualité du service public.

Une campagne pour célébrer 20 ans de démarche qualité

Pour marquer les 20 ans de Qualivilles à Colomiers, la Ville a imaginé une campagne de communication spécifique.

Cette campagne vise à mieux faire connaître la certification, les engagements qu'elle implique et les actions mises en œuvre au quotidien. Elle permet également de valoriser le travail des équipes et de rappeler le rôle essentiel du service public de proximité dans la vie quotidienne des habitant·e·s.

Cet anniversaire vient aussi clôturer l'année 2026 qui avait pour thématique les « services publics », en mettant en lumière les engagements portés par la collectivité et la mobilisation de ses agents au service des Columérines et des Columérins.

Une démarche qui se décline dans de nombreux domaines de l'action municipale

Au-delà de Qualivilles, la Ville de Colomiers **inscrit la qualité du service public au cœur de ses pratiques et de ses politiques.**

La Ville est notamment labellisée « Ville amie des enfants » depuis 2009. Décernée par l'Unicef, cette distinction valorise sa politique en faveur des enfants et des jeunes, de la petite enfance à l'adolescence, dans le respect des principes de la Convention internationale des droits de l'enfant.

En matière d'accompagnement des seniors, **Colomiers est engagée dans la prévention de la perte d'autonomie grâce à son Centre communal d'action sociale et de santé et son Guichet Atout seniors.** Aide à domicile, Pass mobilité, ateliers de prévention santé et bien-vieillir, Conseil des aînés ou encore résidence Émeraude participent à cette politique. **En 2025, la Ville a ainsi obtenu le label « Ville amie des aînés » de niveau Or, qui reconnaît son engagement en faveur du bien-vieillir.**

La qualité du cadre de vie est également valorisée par **le label « Villes et Villages Fleuris – 3 fleurs »,** dont Colomiers bénéficie depuis 1999. Cette distinction récompense notamment la qualité des espaces verts, la démarche écoresponsable de la commune et les actions menées pour préserver le lien social.

La restauration municipale s'inscrit, elle aussi, dans une démarche qualitative. **Les engagements associés au Programme national nutrition santé (PNNS) et à la charte Agorès** témoignent de la volonté de favoriser une alimentation durable, privilégiant les produits locaux, de saison et biologiques.

La Ville s'engage également en faveur des logiciels libres et des pratiques numériques collaboratives. **En 2025, pour sa première participation au label « Territoire Numérique Libre » Colomiers a obtenu un certificat de niveau 3,** devenant la première ville de Toulouse Métropole à se distinguer dans ce domaine[1].

[1] Le label « Territoire Numérique Libre », porté par l'ADULLACT (Association des développeurs et utilisateurs de logiciels libres pour les administrations et les collectivités territoriales), distingue les collectivités engagées dans l'utilisation et la promotion des logiciels libres et des pratiques numériques collaboratives. En 2025, le certificat de niveau 3 obtenu par la Ville de Colomiers lui a été remis dans le cadre du Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France.

Communiqué de presse
Le 12/11/2026 14:35

CONTACT

Anna Beauchamp — Chargée des relations presse et des relations publiques
Mairie de Colomiers
0699025881 · anna.beauchamp@mairie-colomiers.fr